

ANNEXE 3

Sensibilisation au développement durable

Académie de Nancy Metz

Lycée Bichat, 4, avenue du docteur Paul Kahn 54300 Lunéville

Développement durable et géographie

1- LE DEVELOPPEMENT DURABLE COMME PROBLEMATIQUE DU PROGRAMME DE PREMIERE ECONOMIQUE ET SOCIALE EN GEOGRAPHIE

PREMIERE PARTIE DU PROGRAMME : L'EUROPE DES ETATS

Les institutions européennes sont au cœur de cette partie par l'étude de leur fonctionnement.

A l'heure de l'élargissement de l'Europe et de l'entrée de pays anciennement industrialisés par le bloc soviétique, il est intéressant de s'interroger sur la place du développement durable, dans des sociétés peu enclines au respect de l'environnement.

A l'exemple de ce qu'a dû mettre en place l'Allemagne en ex-RDA, quelle politique environnementale est envisagée par l'Union européenne dans les années à venir ?

Les institutions ont-elles un réel pouvoir dans ce domaine ?

Les réformes de ces institutions sauront-elles prendre en compte cette nouvelle donnée dans l'industrialisation des nouveaux Etats membres ?

Tous les pays européens ont-ils la même démarche quant au respect du cadre de vie des populations ?

De quelle conscience citoyenne les sociétés font-elles preuve face à cet enjeu économique et politique ?

Deux pays du nord de l'Europe sont au choix : on peut alors établir une passerelle entre les deux sous-parties du programme avec l'étude de l'Allemagne et les coûts engendrés par l'abandon des industries polluantes des nouveaux Länder et les choix politiques et industriels qui en ont découlés.

Visite du Parlement à Strasbourg pour comprendre le rôle des députés européens et mesurer leur poids dans les décisions européennes.

DEUXIEME PARTIE : RESEAUX ET FLUX EN EUROPE ET EN FRANCE

Métropolisation, réseaux urbains, de communication et flux de transports sont les notions clés que les élèves doivent acquérir : La concentration de population dans les villes et le renforcement de leur pouvoir de commandement a fait naître à l'échelle européenne des réseaux de communication complexes, bases de l'aménagement du territoire.

Cet aménagement du territoire est avant tout une volonté politique. Celui-ci est-il compatible avec le développement durable et le respect de l'environnement ?

Quelles alternatives sont mises en place ? Sont-elles réalisables et souhaitées par l'ensemble des acteurs économiques ?

Visite sur Nancy (très tôt le matin) pour observer la pollution, comprendre l'organisation territoriale de la ville (alliance entre logique économique et relief accidenté).

TROISIEME PARTIE : LA FRANCE ET SON TERRITOIRE (METROPOLE ET DOM-TOM)

Une sous-partie est réservée à l'étude des milieux : montagnard, littoral, forestier et urbain. Des milieux fragiles, fournissant beaucoup de nos ressources, qui peuvent s'avérer dangereux si on n'y prend pas garde et qu'il faut protéger pour ne pas détruire définitivement les équilibres écologiques et humains. On peut alors étudier les effets de l'urbanisation de certains littoraux et la destruction des milieux dunaires. Le constat aujourd'hui est fait. Quelles actions sont menées pour tenter de rétablir un équilibre ? Comment les générations futures peuvent gérer les transformations subies par les milieux ? Visite aux étangs de Lindre où s'est constitué un conservatoire des milieux humides.

QUATRIEME PARTIE : LES REGIONS EN FRANCE ET EN EUROPE

Disparités spatiales et aménagement des territoires :

A l'échelle locale, on peut étudier l'aménagement d'un territoire, qui s'opère par l'intervention de différents acteurs (politique, économique, associatif...) et qui résulte non pas d'une volonté locale mais de volontés diverses à travers des actions complémentaires.

Choisir un espace proche du Lycée permet aux élèves de mieux s'impliquer dans le développement de cet espace et d'en comprendre les enjeux économiques pour approfondir leur relation à l'environnement.

Quel sens le développement durable à l'échelle locale peut-il avoir ?

Ainsi, le développement durable étudié à différentes échelles (européenne, nationale et locale) donne un sens au mot citoyenneté. Il est intéressant d'étudier cette notion dans ses cadres institutionnels et dans ses limites. Alors, nous pouvons prendre la mesure de tout ce qui reste à entreprendre pour éveiller les consciences de nos citoyens.

2- EXEMPLES DE SEQUENCES DE GEOGRAPHIE DANS LESQUELLES IL A ETE POSSIBLE D'ABORDER PUIS D'APPROFONDIR LA NOTION DE DEVELOPPEMENT DURABLE TOUT EN TRAITANT LE PROGRAMME ET LES ACQUIS METHODOLOGIQUES

EXEMPLE N° 1

Début septembre 2004 : Présentation des programmes d'histoire et de géographie.

Géographie : Emboîtement d'échelle choisi : du local à l'euro-péen : de la partie IV à la partie I.

Projet sur le développement durable : qu'est-ce que le « DD » ?

Présentation du domaine de Lindre.

I°) Le fait régional

A°) Qu'est-ce qu'une région ?

Notion : région. Livre (Géographie, l'Europe et la France, Première L, ES, S, R. Knafou, Belin éd. 2003) p. 278. Réexploitation des documents reçus par les élèves à Lindre sur les compétences du conseil général et conseil régional.

Comparaison avec un pays européen : compétences différentes entre les régions en France et en Allemagne : 4 p.287.

B°) Le poids différent des régions

Doc p. 291.

C°) L'interrégionalité en Europe

Doc 2 p. 289

II°) Cinq ensembles spatiaux d'une France en Europe

A°) Paris et l'Île de France

B°) Nord et Nord-est : dans le cœur économique de l'Europe

Etudier une région : la Lorraine

Voir livre p. 315 pour quelques renseignements de base. Etablir des comparatifs avec les autres régions : graphiques. Données économiques et sociales, structures économique, situation et influence en Europe.

L'Europe et les régions : L'Europe est-elle utile à la région Lorraine ? Qu'est-ce qu'une Euro-région ? La Lorraine en est-elle une ?

La région, division de la France : Quels sont les pouvoirs de la région ? Définir les termes suivants : décentralisation, collectivités territoriales, DATAR.

Dans quels domaines la région exerce-t-elle ses compétences ?

Voir les pages méthodes de votre manuel : 298 à 301.

Travail à faire à la maison pour le 24/09.

C°) De Lyon à la Méditerranée : axe structurant Rhône-Saône

D°) Le grand Ouest éloigné de la dynamique européenne

E°) Les ultra-périphéries : intégration difficile

III°) La Lorraine, région européenne ?

Correction du travail maison. Etudier une région : la Lorraine.

A°) La reconversion des activités

Notions : mono industrie, reconversion, tertiarisation de l'économie, technopole.

Manuel Nathan : p.234 + étude de cas du manuel à faire à la maison pour le 21/10.

B°) L'impact de la dynamique européenne

Notion : coopération transfrontalière ; Euro-région.

Correction de l'étude de cas.

Méthodologie : organiser des réponses structurées.

Travail sur dossier « Sar-Lor-Lux » : pour le 15/11.

Recherches des élèves sur des créations interrégionales (culture, enseignement, éducation)
mise en commun des recherches demandées mi septembre.

C°) La Lorraine écartelée mais solidaire

Notion : région bicéphale.

Méthodologie : différents petits croquis réalisés en classe pour comprendre les atouts et les faiblesses de la région Lorraine.

Conclusion : croquis de synthèse sur la région Lorraine.

EXEMPLE N° 2

1ère séance (2 heures)



OBJECTIFS :

1. CONNAITRE LES INSTITUTIONS EUROPEENNES
2. LES PRESENTER AUX ABSENTS
3. REALISER CETTE PRESENTATION SOUS FORME DE PANNEAUX
ATTRAYANTS ET SIMPLES A COMPRENDRE

CONSIGNES :

1. Parmi toutes les institutions européennes, ne se préoccuper que des organes principaux. A vous de les trouver !!! Ne plongez pas tout de suite dans Internet !!
2. Constituer des groupes et attribuer à chacun un organe en particulier.
3. Répondre aux questions suivantes :
 - › Quelle est sa composition ?
 - › Comment les membres sont-ils choisis ?
 - › Quelles fonctions remplit-il ou elle ?
 - › De quel pouvoir réel dispose chacun de ces organes ?
 - › Quelles décisions concrètes ont déjà été prises ?

ATTENTION : les décisions prises à l'échelle de l'Europe font référence à un vocabulaire spécifique que vous n'oubliez pas de préciser sur une petite fiche.

2ème séance (1 heure) : présentation orale des différentes institutions européennes par les élèves à toute la classe.

3ème séance (1 heure): approfondissement des institutions et des politiques communes, notamment dans le cadre de notre projet avec interventions des élèves chargés de rechercher des textes de lois ou de directives précises concernant la protection de l'environnement.